



Air France

L'essentiel du CSEC



Septembre 2021

Point actualité

Pour lire notre déclaration sur les créneaux Vueling d'Orly, cliquez sur  l' et pour notre position sur l'ouverture du ciel européen au Qatar,  cliquez sur

L'activité estivale a été portée par une **activité** Loisirs en baisse depuis la rentrée. L'activité Affaires n'est pas là et l'automne reste incertain.

Les DOM vont être relancés et la **bonne nouvelle** est l'ouverture des USA. Le Canada montre un vrai dynamisme, le Chili ouvre le 1^{er} octobre, la Thaïlande également en octobre pour les vaccinés, l'Indonésie et Cuba seraient possibles en novembre.

La **flexibilité tarifaire** est étendue à mars 2022.

Le premier **A220** arrive cette semaine. Un nouveau **salon** au T2F & à Montréal.

Nous conservons un vrai décalage de **trésorerie** et d'endettement avec nos principaux concurrents européens. Il faudrait pouvoir étaler le remboursement de nos dettes.

Les créneaux sont accordés à **Vueling** car ils ont une base à Orly, comme exigé.

Les discussions avec le **Qatar** sont en cours depuis plusieurs années et affaiblissent les bonnes nouvelles de réouverture des frontières. Les **enjeux de décarbonisation** imposés aux compagnies européennes sont un vrai sujet. IATA projette une réduction des émissions nettes de CO₂ de l'aviation de 50 % d'ici 2050, par rapport aux niveaux de 2005. Comment l'OACI va-t-il décliner cet objectif ? Si l'avion à hydrogène arrive vers 2035, il ne pourra être utilisé sur les LC et favorisera les low-costs. Les carburants verts ont une capacité limitée.

L'abandon du **A330** est une rumeur, mais ces avions ont une durée de vie ; faut-il aller vers des appareils mieux adaptés ?

Une réflexion est en cours sur les **années postérieures à 2022**. Le plan en cours sera complété par des initiatives nouvelles. La Transformation en cours devait nous permettre d'arriver à 8% de marge opérationnelle. Nous avons pris du retard et la dette s'est accrue. Pour le PàP, la stratégie est l'installation forte de Transavia. Il faut être agile pour le déploiement des lignes AF et Transavia.

Les **bonnes nouvelles** sont sabrées par les **mauvaises**. La **Direction** reste floue dans ses réponses et sèment de l'inquiétude. La crainte est que, encore une fois, la baisse des effectifs soit la réponse aux défis que nous avons face à nous.

APLD

En juillet et août, les taux d'APLD sont de 12.6 et 10.9% ; sur ces mêmes mois, 609 & 475 salariés ont eu un taux supérieur à 50%.

Cette baisse tient à l'activité plus importante et le taux va remonter cet automne. Seul le Cargo reste à un taux faible.

Le maximum de 50% d'APLD commence le 1^{er} juillet 2021, période hors confinement.

FNE

Les dossiers de prise en charge de formation sont à déposer avant le 31/12/2021. La Direction va rapidement communiquer sur cet assouplissement des contraintes.

De notre côté, nous partageons ces informations officielles : *Les actions de formation doivent prendre la forme d'un parcours structuré pour le salarié, afin d'acquérir des compétences spécifiques en lien avec le contexte Covid-19, une certification ou un diplôme, ou des compétences permettant d'accompagner ou anticiper les mutations économiques ainsi que les transitions énergétiques et écologiques.*

*Ces conventions nationales poursuivent trois objectifs : * Le financement et la mise en œuvre d'actions visant à accompagner les entreprises dans la sécurisation des parcours professionnels de leurs salariés (accompagnement des parcours de reconversion, adaptation permanente et développement des compétences, en intégrant les impacts de la crise Covid19 ou ceux liés aux transitions numériques et écologiques).*

** L'anticipation et l'accompagnement des mutations organisationnelles ou économiques pour contribuer à la relance et la transformation de l'économie post covid-19.*

** La simplification administrative au profit des entreprises, par l'accès à l'offre de services des OPCO, (...)*

Pour en lire plus, cliquez sur l'  Le bilan de compétences peut être pris en charge par le FNE et ce dispositif est ouvert à tous les salariés. Pour en savoir plus, rapprochez-vous de vos délégués CFE-CGC.

Programme Hiver

Des réouvertures un peu partout, l'Asie mise à part. La stratégie d'ajustement du programme est permanente. Malgré les incertitudes, on augmente le nombre d'appareil et les destinations, comme la Laponie et les Canaries en fin d'année.

Bémol, le moratoire d'annulation est moins flexible.

CFE-CGC Air France

Roissypôle Le Dôme - 6, rue de La Haye - 93290 Tremblay-en-France
(+33)1.41.56.04.70 - dome.cfecgcaf@gmail.com - www.cfecgcaf.org



Vote pour un nouveau Bureau du CSEC

• **Déclaration de la CFE-CGC :**

Le PDV Air France n'a pas épargné les instances du personnel, dans leurs constitutions, et le CSEC a aussi subi des départs, à l'image de ce qui se passe dans notre entreprise. Pour rappel, la conséquence a été, en date du 30 juin 2021, la démission de l'ensemble des membres du Bureau du CSEC (3 CFE-CGC & 1 CGT).

De ce fait, les élus du CSEC doivent se réunir en session pour réélire les membres d'un nouveau bureau (Secrétaire, Trésorier, Secrétaire adjoint et Trésorier adjoint).

Aujourd'hui, un des points à l'ordre du jour de la session prévoit, à nouveau, le vote des membres du bureau faisant suite au défaut de candidature de la session du mois de juillet. A notre connaissance, aucune liste ou candidature ne semble se profiler.

En l'absence de candidat, la Direction devra demander au Tribunal Judiciaire de nommer un administrateur afin de mettre le CSEC sous tutelle. Cette carence de bureau risque de porter préjudice au fonctionnement du CSEC et d'impliquer notre responsabilité syndicale à plusieurs niveaux :

- ✓ **Etablissement des ordres du jour.** L'instance CSEC ne pourra fonctionner normalement, à l'image du mode dégradé que nous connaissons actuellement.
- ✓ **Gestion du CSEC.** Elle sera déléguée à l'administrateur. Le risque de perdre notre autonomie est forte et le coût pour le CSEC ainsi que pour les salariés d'Air France ne sera pas neutre en cette période où les moyens viennent à diminuer.
- **Image du CSEC et de nos responsabilités.** Se détourner du CSEC ne le mettrait plus au cœur de nos priorités alors qu'il est essentiel au lien social dans l'entreprise.

Nos collègues nous ont fait confiance pour en être les gestionnaires.

Nous savons tous que la mission demande un engagement total. Quoiqu'il en soit, pour les salariés d'Air France que nous représentons, il est important de trouver une solution et de sortir des postures de politique syndicale propres à chacune de nos organisations.

Aujourd'hui, la représentativité au sein du CSEC se décline ainsi pour les 4 organisations professionnelles sol représentatives dans l'entreprise : FO (2 titulaires & 2 suppléants), CFDT (2 titulaires & 2 suppléants), CFE-CGC (2 titulaires & 1 suppléant), UNSA (1 suppléant).

Malgré les difficultés que traverse la CFE-CGC avec le départ de l'entreprise de ses élus, mais pour le bien de l'instance, du CSEC, des salariés du CSEC et des salariés de l'entreprise, la CFE-CGC vous propose une intercurrence à cette situation : la constitution d'un bureau de 4 membres de chaque organisation syndicale représentative sol (FO, CFDT, CFE-CGC, UNSA) en respectant l'ordre de représentativité au sein de l'entreprise.

Au-delà de cette proposition, une alternative à la mise sous tutelle pourrait être une alliance, avec des Organisations Syndicales non représentatives exclusivement, pour constituer un nouveau bureau. Ceci n'est pas le choix que les salariés d'AF ont majoritairement exprimé au travers de leurs votes.

- Les conditions à notre participation à un Bureau comprenant les 4 organisations syndicales représentatives n'ayant pas été remplies, la CFE-CGC ne prendra pas part à ce Bureau. 2 élus SUD ont été élus avec 2 voix sur 14 aux postes de Secrétaire Général et de Trésorier ; les adjoints UNSA et CFDT ont été élus avec 4 voix sur 14.